La p'tite gazette

Le Coudray
Le Dresny
Plessé

N° 1 - Mars 2011

Tél. 02 40 79 60 14
www.mairie-plesse.fr

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PLESSÉ

Directeur de la publication : M. le Maire - **Tirage** : 2 500 exemplaires - **Réalisation** : Hélène ROUAUD BOUCHAT, 06 80 64 60 42, helene.rouaud@free.fr
Impression : LE SILLON, 02 40 58 91 24, www.sillon.fr

Mesdames, Messieurs,

Pour être plus proche de l'actualité récente et des évènements futurs, les moyens de communication de notre commune évoluent. Pour mieux vous informer un service communal a été créé, et maintenant la « p'tite gazette » voit le jour sous cette forme. Elle paraîtra tous les 2 mois.

Vous retrouverez le compte rendu des conseils municipaux, les informations des organismes divers, l'état d'avancement des travaux et des projets, les animations des associations, le calendrier des manifestations, etc...

La « gazette » plus conséquente et en couleur continuera, elle, de paraître en tout début d'année.

En espérant satisfaire au mieux votre intérêt aux affaires communales, je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro.

Bernard LEBEAU

La commune a inauguré 4 lotissements

Depuis 2007, la commune s'est lancée dans une opération de construction de quatre lotissements.



Le 2 février dernier, a été organisée une rencontre inaugurale, rassemblant les représentants de la commune et ses partenaires, engagés autour du projet.
Ainsi, ont été construits six lots au lotissement des Coudriers au Coudray, six autres au lotissement des Fossettes au Dresny, dix lots au lotissement de Bernizet et quatre au lotissement de Coat Dan à Plessé.
« Le choix s'est fait de façon à équilibrer les réalisations et répondre aux besoins des quatre coins de la commune. »
Le montant des travaux s'élève à 477 000 €.

Travaux d'agrandissement de l'Ecole de la Ronde

La première phase des travaux d'extension de l'Ecole de la Ronde a pris beaucoup de retard. Cela est dû en grande partie à l'entreprise de Gros Œuvre. Nous espérons toutefois pouvoir livrer cette partie après les vacances de printemps.

Site du Presbytère : projets médiathèque, espaces associatif et petite enfance, logements

Le cabinet d'architecte retenu, « l'Atelier de la Maison Rouge » a proposé une esquisse. Après deux réunions, le comité de pilotage vient de valider l'Avant Projet Sommaire. Les élus de la commune et de la CCPR ont décidé de mutualiser le chauffage pour l'ensemble du projet, et ont choisi la géothermie comme mode d'énergie. L'avant Projet Détaillé devra être validé pour le 27 avril. Suivra la phase de préparation des appels d'offres pour les marchés de travaux.

De son côté, la commission des affaires sociales a mené une réflexion sur la création de logements locatifs communaux destinés aux personnes âgées de la commune. Le besoin existe, il a été maintes fois exprimé par les habitants qui résident loin du bourg, dans des maisons mal adaptées aux gènes physiques résultant du vieillissement ou aux personnes seules.

La municipalité profitera donc de la réhabilitation du presbytère pour aménager ces logements prévus pour le handicap (ascenseur, douches à l'italienne, largeur des portes...) dans les étages (le rez-de-chaussée étant affecté à la future médiathèque).
A suivre...

Assainissement du Plessis...

Réunion publique le 28 avril.

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement vers le Plessis vont très prochainement débuter, les habitants concernés et les futurs usagers de l'assainissement collectif sont invités à une réunion publique d'information le **jeudi 28 avril à 20h30 à la salle René Havard**. Mr Poulard du cabinet d'étude 2LM en ayant la maitrise d'œuvre présentera le déroulement des opérations et répondra à toutes les interrogations concernant les futurs branchements.

Aménagement de la place du Lion d'Or

Les services d'incendie du département doivent valider le permis de construire. A l'obtention de celui-ci, l'architecte Potet pourra préparer les appels d'offres pour les marchés. Une réunion publique d'information sera alors organisée avant le lancement des travaux. Nous en fixerons la date sur la prochaine « P'tite gazette » de fin mai. A suivre...

Vous êtes une association et vous souhaitez passer un article, merci de contacter la mairie au 02 40 79 69 67 ou d'envoyer votre article par mail : nolwenn.morice@mairie-plesse.fr.